

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

PRIME MINISTER'S OFFICE

SECRETARIAT GENERAL

**COMMUNIQUE A L'ISSUE DU CONSEIL DE CABINET
DU JEUDI 31 OCTOBRE 2019**

Yaoundé, le 31 octobre 2019

Sous la présidence du **Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Son Excellence Joseph DION NGUTE**, s'est tenu ce jeudi 31 octobre 2019 dès 10 h à l'immeuble principal abritant ses Services, le Conseil de Cabinet du mois en cours auquel ont pris part les Ministres d'Etat, les Ministres, les Ministres Délégués et les Secrétaires d'Etat.

L'ordre du jour de ce Conseil comportait les points suivants :

1. *l'état des lieux et les perspectives de la filière cacao-café, présentés par le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural ;*
2. *la stratégie de développement d'une conscience nationale à travers les médias, exposée par le Ministre de la Communication ;*
3. *les rapports du Ministre des Postes et Télécommunications et du Ministre de l'Eau et de l'Energie sur l'exécution des directives prescrites au cours du Conseil de Cabinet du 25 avril 2019.*

A l'entame des travaux, le Premier Ministre a invité les membres du Gouvernement à observer une minute de silence, en mémoire des victimes de l'éboulement survenu à Bafoussam dans la nuit du 28 octobre 2019. Il a ensuite donné la parole au Ministre de l'Administration Territoriale pour présenter le rapport de la mission interministérielle qu'il a conduite le 30 octobre 2019 sur le site de la catastrophe. Il en ressort que les pluies diluviennes enregistrées la veille sont à l'origine du glissement de terrain, ayant conduit à la destruction de plusieurs habitations situées dans une zone pourtant interdite à la construction. Le bilan provisoire de ce drame est de 43 personnes décédées et 11 rescapées, qui sont prises en charge dans les formations sanitaires de la ville. Le Ministre de l'Administration Territoriale a souligné que l'aide financière de 200 millions de FCFA octroyée par le Chef de l'Etat sera dédiée à l'assistance des familles éprouvées et au recasement des personnes sinistrées. Le Chef du Gouvernement a instruit que les mesures d'urgence préconisées aux plans technique, sécuritaire, sanitaire et environnemental soient immédiatement implémentées par les administrations compétentes, en vue d'une gestion efficace de cette catastrophe.

Intervenant sur les points à l'ordre du jour, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural a d'abord présenté l'état des lieux de la filière cacao-café. Il a indiqué à cet égard que la production actuelle de cacao est en croissance modérée, avec des volumes commercialisés de l'ordre de 365 000 tonnes au 15 juillet 2019 pour la campagne agricole 2018/2019, soit une augmentation de 3,53% par rapport à la campagne 2017/2018. Sur la même période, la capacité de transformation locale du cacao a connu une augmentation de 9,5%, à la faveur de la mise en service de nouvelles unités industrielles à Kribi et à Kekem.

Pour ce qui est de la production du café robusta et arabica, les estimations de la campagne 2018/2019 sont évaluées à 25 000 tonnes pour les deux variétés, loin des 132 000 tonnes des années 1986. Néanmoins, la transformation et la consommation locales de café augurent des perspectives encourageantes, grâce aux actions de promotion menées par les opérateurs du secteur. Pour accroître les performances de la filière cacao-café, le Gouvernement met en œuvre, depuis 2015, un Plan de relance et de développement dont les objectifs visent à porter, à l'horizon 2020, la production de cacao à 600 000 tonnes, celle de café robusta à 125 000 tonnes et à 35 000 tonnes pour le café arabica. Ce plan met l'accent sur la recherche et le développement des activités d'accroissement de la productivité, à travers notamment l'appui à la fertilisation, l'utilisation du matériel végétal à haut rendement et l'augmentation des superficies cultivées.

Après avoir évoqué les différentes contraintes qui entravent l'essor de cette filière, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural a souligné que les perspectives de la filière cacao-café sont prometteuses, en raison notamment des prévisions sur l'évolution du prix du cacao à l'échelle internationale.

Il a enfin décliné les actions prioritaires à mettre en œuvre dans le cadre de la relance de cette filière, à savoir l'intensification des recherches variétales, la formation des producteurs aux bonnes pratiques agricoles, la densification des exploitations et la création de nouvelles plantations.

Prenant la parole à son tour, le Ministre de la Communication a d'emblée précisé que la promotion de la conscience nationale à travers les médias consiste à assurer la production et la diffusion par les médias de contenus visant à amener les citoyens à connaître, aimer et défendre leur Nation en toute circonstance, en cultivant entre eux des liens de solidarité et un sentiment fort d'appartenance à une même Nation, unie et indivisible. Le dispositif médiatique à l'œuvre pour atteindre les publics cibles à conscientiser requiert la mobilisation des 600 organes de presse écrite existants au Cameroun, auxquels s'ajoutent une trentaine de télévisions et une dizaine de médias cybernétiques. Le Ministre a particulièrement souligné les efforts déployés par certains médias publics et privés pour assurer la promotion des valeurs favorables au développement de la conscience nationale, tout en déplorant le fait qu'une bonne frange d'organes de presse nationaux, le plus souvent instrumentalisés, propagent des discours de haine et de tribalisme, en lançant des appels à la sédition, à l'hostilité contre la patrie et les institutions républicaines.

Poursuivant son propos, le Ministre de la Communication a fait savoir que les principales difficultés relatives au développement d'une conscience nationale à travers les médias se rapportent à l'absence de codification des règles d'exploitation des médias nationaux dont les prescriptions n'intègrent pas explicitement l'impératif de promotion de la conscience nationale. A cela, s'ajoute l'insuffisance des ressources financières permettant d'organiser des campagnes de communication de masse ou d'investir les réseaux sociaux à travers des actions de communication digitale intensives sur le développement de la conscience nationale.

En guise de perspectives, le Ministre de la Communication a préconisé le renforcement des conditions de déploiement des médias, afin de les fédérer autour de la grande cause que constitue le développement d'une conscience nationale à travers les médias publics et privés.

A l'issue des échanges consécutifs à ces exposés, le Conseil a suivi les rapports du Ministre des Postes et Télécommunications et du Ministre de l'Eau et de l'Energie sur l'exécution des directives qui leur ont été prescrites au cours du Conseil de Cabinet du 25 avril 2019, concernant respectivement la stratégie de réduction des coûts des communications électroniques et des facteurs de production tels que l'eau, l'électricité et le gaz.

Au terme des travaux, le Chef du Gouvernement a demandé au Ministre en charge de l'Agriculture de procéder à la budgétisation pluriannuelle des ressources nécessaires à l'amélioration de la productivité des vergers cacao et café, à l'acquisition du matériel végétal et à la formation des producteurs aux bonnes pratiques agricoles. Il a demandé au Ministre de la Communication d'institutionnaliser la pratique des cahiers de charges dans les procédures d'exploitation des médias, en y intégrant des obligations relatives à la production et à la diffusion de contenus garantissant la promotion de la conscience nationale. Enfin, le Premier Ministre a salué les progrès enregistrés dans la mise en œuvre des directives prescrites au Ministre des Postes et Télécommunications et au Ministre de l'Eau et de l'Energie, avant de leur prescrire de finaliser, avant la fin de l'année 2019, les actions en cours d'exécution.

Le Conseil s'est achevé à 13 h 20 mn.-

Yaoundé, le

3, 1 OCT 2019

Le Secrétaire Général des Services
du Premier Ministre,



FOUDA Seraphin Magloire